

**Bureau du 5 mai 2003**

**Décision n° B-2003-1231**

commune (s) : Montanay

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 341, rue des Dîmes et appartenant à M. Jean-Claude Benet et à Mlle Brigitte Coutal**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de la politique foncière et immobilière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 23 avril 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir, en vue de l'élargissement de la rue des Dîmes à Montanay, une parcelle de terrain nu de 6 mètres carrés environ dépendant de la propriété de monsieur Jean-Claude Benet et de mademoiselle Brigitte Coutal cadastrée sous le numéro 189 de la section AD.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, monsieur Jean-Claude Benet et mademoiselle Brigitte Coutal céderaient le bien en cause à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser n° 0499 en dépenses - compte 211 200 - fonction 822 - et en recettes - compte 132 800 - fonction 822 - exercice 2003 pour ordre et en dépenses réelles - compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 457 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,